

Annonce légale



Par décision extraordinaire du 05/01/2023, l'associé unique de la SASU YOGI-B, siren 890 534 951, a décidé :

- . de la dissolution de la société au 31/12/2022,
- . de désigner en qualité de liquidatrice et pour une durée illimitée, Mme Salomé RUEL, B.P. 1432 à Saint-Pierre (97500 Saint-Pierre-et-Miquelon) ou salomeruel@gmail.com.

Tous pouvoirs sont attribués à la liquidatrice pour effectuer les formalités légales aux décisions afférentes ci-dessus.

La présidente et unique associée et liquidatrice,

Salomé RUEL

